

Valeur ajoutée de la métallurgie et du travail des métaux en Belgique.

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Belgique en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

La métallurgie et le travail des métaux représentent 2,8 % de l'économie nationale en 2008.

La sidérurgie a connu un déclin important ces trente dernières années, surtout en Wallonie. Pendant cette période, l'industrie de l'acier est passé de 120 000 emplois en 1971 à 38 000 en 2008, ce qui suggère un avenir très incertain.

En dépit de l'ancienneté de la tradition wallonne, la région du sud ne concentre que 30 % du secteur, contre 67 % en Flandre. (...)

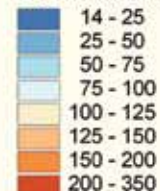
Valeur ajoutée de la métallurgie et du travail des métaux en Belgique (2008).

Valeur ajoutée communale
Métallurgie et travail des
métaux
(millions d'euros)



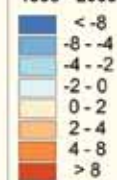
Total : 8557 millions d'euros

Spécificité sectorielle
des arrondissements

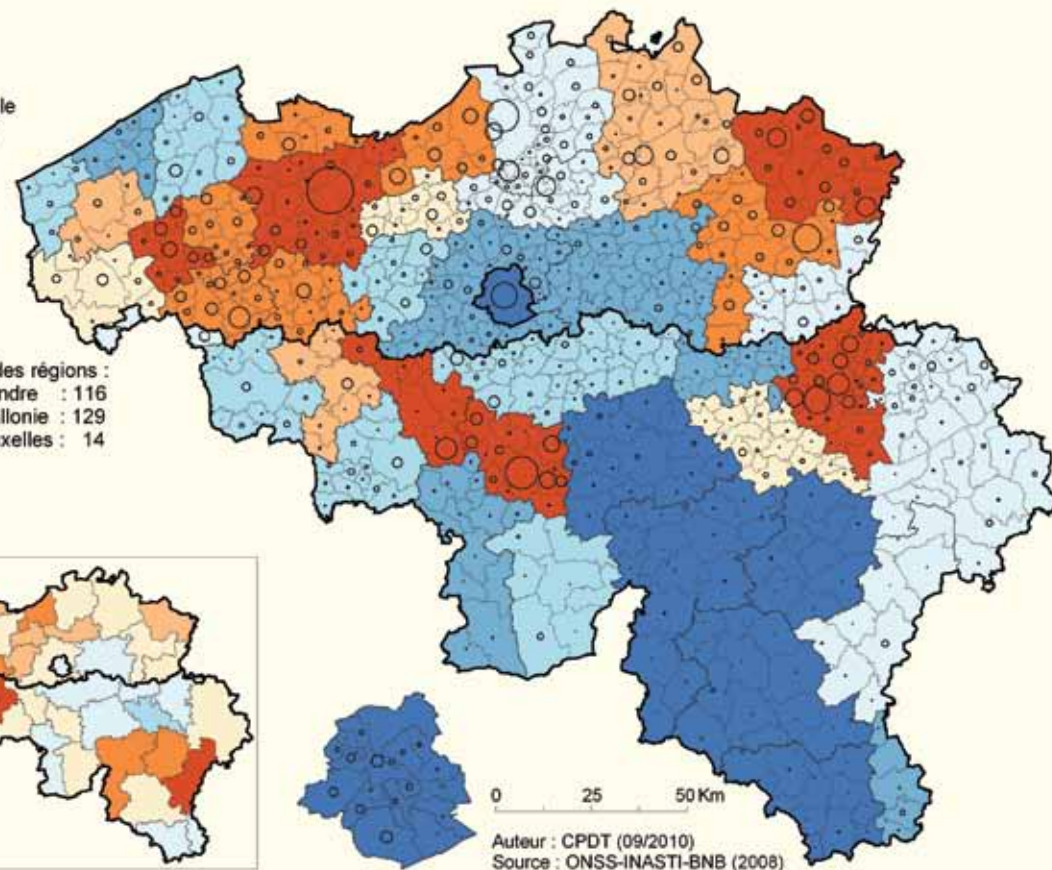


et des régions :
Flandre : 116
Wallonie : 129
Bruxelles : 14

Evolution
moyenne
annuelle (%)
1995 - 2008



Belgique : 1.4 %



Auteur : CPDT (09/2010)
Source : ONSS-INASTI-BNB (2008)

Valeur ajoutée de la métallurgie et du travail des métaux en Belgique.

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Belgique en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

La métallurgie et le travail des métaux représentent 2,8 % de l'économie nationale en 2008.

La sidérurgie a connu un déclin important ces trente dernières années, surtout en Wallonie. Pendant cette période, l'industrie de l'acier est passé de 120 000 emplois en 1971 à 38 000 en 2008, ce qui suggère un avenir très incertain.

En dépit de l'ancienneté de la tradition wallonne, la région du sud ne concentre que 30 % du secteur, contre 67 % en Flandre.

L'industrie de l'acier a trois types de localisations :

- les établissements du XIX^e siècle localisés près des mines de charbon dans les anciennes zones indus-

trielles autour de Liège et Charleroi, lorsque les coûts de transport étaient élevés ;

- l'industrie sidérurgique s'est développée à Gand dans les années 1960, sur le bord du canal de Terneuzen, dans un contexte de chute spectaculaire des coûts du transport (les matières premières ainsi désormais importées, l'emplacement maritime a été favorisé).
- la métallurgie non ferreuse est, à l'instar de la chimie, essentiellement implantée à Anvers dans une logique portuaire ou dans les zones peu peuplées, mais bien reliées à Anvers, de la Campine, dans une logique d'activités polluantes.

La transformation des métaux est dispersée dans toutes les zones industrielles de Belgique :

- en Wallonie, elle se développe de façon très précoce au sein des vieux bassins, héritage d'une longue tradition comme celle de l'armement à Liège.
- dès le XIX^e siècle, elle se développe dans les espaces métropolitains, dans une logique de proximité des marchés.
- A partir des années 1960, elle se localise de façon croissante dans le Courtrais, avec le développement endogène d'une industrie légère diversifiée.
- Dans le Limbourg, son expansion traduit plutôt la sous-traitance des grandes industries d'assemblage installées dans cette région à la même époque.

Valeur ajoutée de la métallurgie et du travail des métaux en Belgique.

Niveau spatial :

Communes.
Arrondissements.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Toutes les cartes de valeur ajoutée 2008, à l'échelle de la Belgique et de la Région wallonne, présentées dans cet atlas, sont réalisées selon le même procédé.

Afin d'estimer les valeurs ajoutées sectorielles de chaque commune, nous utilisons deux types de données : les valeurs ajoutées sectorielles au niveau provincial fournies par la Banque nationale de Belgique (pour l'année 2008) et l'emploi sectoriel par commune, délivré par l'INASTI pour les travailleurs indépendants et par l'ONSS pour les travailleurs salariés (année 2008).

L'ONSS permet de produire une matrice de l'emploi salarié dans 28 secteurs pour les 589 communes de Belgique. En revanche, les données INASTI ne sont pas compatibles avec la division sectorielle NACE. Afin d'attribuer ces données à la division NACE, nous avons utilisé les données de la TVA.

Les valeurs ajoutées pour les 28 secteurs d'activité de chaque province ont été ventilées sur base de l'emploi sectoriel par commune. L'hypothèse de base est que la productivité sectorielle est similaire dans chaque commune de la même province. Ainsi, la valeur ajoutée du secteur de la métallurgie et du travail des métaux a

été ventilée en fonction de la part de chaque commune dans l'emploi provincial du secteur.

Les spécificités sectorielles par arrondissement sont calculées comme suit :
Part de la valeur ajoutée du secteur dans l'arrondissement / part de la valeur ajoutée du secteur pour la Belgique.

Méthode de classification :

Classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et oranges, respectivement pour les lieux supérieurs et inférieurs à la moyenne.

Données utilisées:

- Emploi ONSS (employés), 28 secteurs NACE 2008.
- Emploi INASTI (indépendants), 28 secteurs INASTI 2008.
- Données TVA (lien code NACE – code INASTI).
- Valeur ajoutée provinciale, 28 secteurs NACE 2008.

Statistiques :

Poids du secteur de la métallurgie et du travail des métaux :
2,8 % de la valeur ajoutée totale.

Valeurs ajoutées communales :

- Somme : 8 557 millions d'euros
- Valeur minimum : 0
- Valeur maximum : 757 millions d'euros

Spécificité structurelle des arrondissements :

- Moyenne : 100
- Valeur minimum : 14
- Valeur maximum : 349

Croissance moyenne annuelle des arrondissements :

- Moyenne : 1,4 %
- Valeur minimum : -2,6 %
- Valeur maximum : 9,8 %

Sources des données :

- Office National de Sécurité Sociale (ONSS ; <http://www.onss.be/onssrsz/fr/home.htm>).
- Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI – Belgique ; <http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/index.htm>).
- Banque nationale de Belgique (BNB ; <http://www.nbb.be>).

Auteurs :

- Pablo Medina Lockhart
pmedinal@ulb.ac.be
- Prof. Christian Vanderhoven
cvdmotte@ulb.ac.be

Valeur ajoutée de la métallurgie et du travail des métaux en Belgique.
 Valeur ajoutée de la métallurgie et du travail des métaux en Belgique (2008).

